

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du 4 Juin 2018

Sous la présidence de **Monsieur Philippe MEYER, Maire**,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Boersch
en séance publique.

Nombre des membres
du Conseil Municipal

élus:

19

Conseillers
en fonction :

17

Conseillers présents :

14

Etaient présents :

M. KOPP - Mme PORTE – M. HAEGELI- Mme JUNG Adjoints au Maire,
MM BURGENTZLE – SCHULER - Dr WITTERSHEIM –
Mmes SCHILLINGER – RIESTERER – PETIT - HOFFMANN – FUGER –
M. ESSLINGER

Etaient absents :

Mme HARROWFIELD qui donne procuration à M MEYER, Maire
Mme BLAISON qui donne procuration à Mme JUNG
M. ARNOLT qui donne procuration à M BURGENTZLE

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame Béatrice PETIT,
Conseillère municipale, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose de commencer la
séance et remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette
réunion.

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Monsieur le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 14 Mai 2018 pour
approbation. Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans modifications ni observations.

II. RENOVATION ET ISOLATION DE LA SALLE COMMUNALE

- 2 Place de l'Etoile à KLINGENTHAL –

AVENANTS

N° 1 AU LOT 5 « PLATRERIE ISOLATION »

N° 2 AU LOT 5 « PLATRERIE ISOLATION »

N° 2 AU LOT 6 « CHAUFFAGE SANITAIRE »

N° 1 AU LOT 7 « ELECTRICITE VMC »

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 Novembre 2015 décidant la rénovation
et l'isolation du bâtiment communal sis 2 place de l'Etoile à KLINGENTHAL (annexe de
Boersch).

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 Septembre 2017 approuvant la rénovation et l'isolation du bâtiment communal sis 2 place de l'Etoile à KLINGENTHAL ainsi que le plan de financement.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 20 novembre 2017 concernant l'attribution des lots aux entreprises.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 19 février 2018 acceptant l'avenant N° 1 au lot4 « Façades »

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 Mai 2018 acceptant l'avenant 1 au lot au lot 2 « Charpente couverture zinguerie » signé avec la Société AMANN Olivier de BOERSCH

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 Mai 2018 acceptant l'avenant 1 au lot6 « Chauffage sanitaire » signé avec la Société ESCHRICH Emmanuel de LALAYE

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 Mai 2018 acceptant l'avenant 1 au lot4 « Façades » signé avec la Société Peintur's Heibel Gargowitsch de BARR

Considérant les dispositions du Code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 4 Juin 2018 pour examiner les avenants :

N° 1 AU LOT 5 « PLÂTRERIE ISOLATION »
N° 2 AU LOT 5 « PLÂTRERIE ISOLATION »
N° 2 AU LOT 6 « CHAUFFAGE SANITAIRE »
N° 1 AU LOT 7 « ELECTRICITE VMC »

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal les avenants :

Avenant N° 1 au lot 5 « Plâtrerie isolation »

Le présent avenant est motivé par les raisons suivantes :

- Isolation des combles assurée par le lot 2 couverture zinguerie

Le présent avenant représente un total de **moins-value** de : - 2 369, -- € HT soit - 2 842,80 € TTC.

Cet avenant porte ainsi ce marché à un montant total de : 18 078, -- € HT soit 21 693,60 € TTC.

Avenant N° 2 au lot 5 « Plâtrerie isolation »

Le présent avenant est motivé par les raisons suivantes :

- Traitement du mur extérieur de la cage d'escalier vers les combles + fenêtres

Le présent avenant représente un total de **plus-value** de : 596,44 € HT soit 715,73 € TTC.

Cet avenant porte ainsi ce marché à un montant total de : 18 674,44 € HT soit 22 409,33 € TTC.

Avenant N° 2 au lot 6 « Chauffage sanitaire »

Le présent avenant est motivé par les raisons suivantes :

- Remplacement d'une cuvette de WC au RDC

Le présent avenant représente un total de plus-value de : 355, -- € HT soit 426 € TTC.

Cet avenant porte ainsi ce marché à un montant total de : 10 460, -- € HT soit 12 552, -- € TTC.

Avenant N° 1 au lot 7 « Electricité VMC »

Le présent avenant est motivé par les raisons suivantes :

- Ajout circuit chauffe-eau + alimentation combles (éclairage+prise) + grilles aération vide sanitaire

Le présent avenant représente un total de plus-value de : 492, -- € HT soit 590,40 € TTC

Cet avenant porte ainsi ce marché à un montant total de : 9 071, -- € HT soit 10 885,20, -- € TTC.

Considérant les dispositions du Code des marchés publics,

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Monsieur SCHULER, Conseiller municipal,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- *ACCÉPTE* les avenants :

* Avenant N° 1 au lot 5 « Plâtrerie isolation » signé avec la Société Gargowitsch de ZELLWILLER entraînant une moins-value de - 2 369, -- € HT soit - 2 842,80 € TTC qui porte ainsi le marché à un montant total de 18 078, -- € HT soit 21 693,60 € TTC.

* Avenant N° 2 au lot 5 « Plâtrerie isolation » signé avec la Société Gargowitsch de ZELLWILLER entraînant une plus-value de 596,44 € HT soit 715,73 € TTC qui porte ainsi le marché à un montant total de 18 674,44 € HT soit 22 409,33 € TTC.

* Avenant N° 2 au lot 6 « Chauffage sanitaire » signé avec la Société ESCHRICH Emmanuel de LALAYE entraînant une plus-value de 355, -- € HT soit 426, -- € TTC qui porte ainsi le marché à un montant total de 10 460, -- € HT soit 12 552, -- € TTC.

* Avenant N° 1 au lot 7 « Électricité VMC » signé avec la Société AERIS de HILSENEHIM entraînant une plus-value de 492, -- € HT soit 590,40 € TTC qui porte ainsi le marché à un montant total de 9 071, -- € HT soit 10 885,20, -- € TTC.

- *AUTORISE* Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents à intervenir sur ce dossier.

**III. MISE EN SECURITE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ECOLE PRIMAIRE
ET DE LA MAIRIE**
MISE EN CONFORMITE DE LA TOURELLE
ATTRIBUTION DES LOTS

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 3 juillet 2017 confiant au Groupe de maîtrise d'œuvre constitué de la Société OTE Ingénierie d'ILLKIRCH et l'Atelier OZIOL DE MICHELI de STRASBOURG la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 Décembre 2017 autorisant Monsieur le Maire à déposer auprès des services compétents une demande de permis de construire pour le projet de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 Décembre 2017 approuvant le projet de restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 Janvier 2018 approuvant le plan de financement du projet de la restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH en vue de déposer les dossiers de demande de subvention auprès des services de l'État.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 mai 2018 approuvant le nouveau plan de financement, acceptant l'avenant N° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre, attribuant les missions de diagnostic amiante et plomb.

Monsieur le Maire invite l'ensemble des membres présents à prendre connaissance du résultat de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie les 28 Mai et 4 Juin 2018 pour attribuer les travaux de restructuration de l'école primaire, la mise en accessibilité de la Mairie et la mise en conformité de la Tourelle de la Mairie à BOERSCH.

Considérant les dispositions du Code des marchés publics,

CONSIDERANT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif de l'exercice en cours,

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Madame JUNG, Adjointe,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

-PREND ACTE du résultat de la Commission d'Appel d'Offres réunie les 28 Mai et 4 Juin 2018, comme suit :

DESIGNATION	NOM de l'entreprise	MONTANT HT	MONTANT TTC
Lot 1 : VRD	BTP STEGER de ROSHEIM	13 284,60 €	15 941,52 €

Lot 2 : Gros œuvre	ZENNA WINTZENHEIM	de	159 280, --€	191 136, -- €
Lot 3 : Plâtrerie	ALVENTI ROMANSWILLER	de	48 870,-- €	58 644,-- €
Lot 4 : Peinture	Non attribué			
Lot 5 : Menuiserie intérieure bois	Non attribué			
Lot 6 : Menuiseries extérieures bois	Non attribué			
Lot 7 : Serrurerie	Non attribué			
Lot 8 : Électricité	infructueux			
Lot 9 : Chauffage ventilation sanitaire	HERRBACH SELESTAT	de	53 350,07 €	64 020,08 €
Lot 10 : Ascenseur	LORENZ VENDENHEIM	de	27 820, -- €	33 384, -- €
Lot 11 : Revêtements de sol	infructueux			
Lot 12 : Bardage bois	infructueux			
Lot 13 : Couverture	MANSCHING de GRENDLBRUCH		29 956, -- €	35 947,20 €
	TOTAL		332 560,67 €	399 072,80 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier.

IV. RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel 2017 du SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Monsieur SCHULER, délégué du SDEA

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2017 du SDEA sur le prix et la qualité du service public de l'Eau potable.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

V. RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel 2017 du SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement) sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement et de l'assainissement non collectif,

Entendu les explications de Monsieur le Maire et de Monsieur SCHULER, délégué du SDEA,

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2017 du SDEA sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement et de l'assainissement non collectif.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

VI. RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION PRECAIRE ET REVOCABLE EN FORET COMMUNALE

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire va prendre contact avec M et Mme PORET pour leur proposer une éventuelle vente de la parcelle sur laquelle se trouve les garages.

VII. INTERVENTION DE L'ARCHIVISTE ITINÉRANTE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal :

- qu'en date du 28 Mai 2018, Madame Lucie FONTAINE, Responsable des archivistes itinérants du Centre de Gestion du Bas-Rhin s'est déplacée à la Mairie de Boersch pour y faire un bilan de la situation des archives,
- que pour classer les documents à conserver suivant le cadre de classement de 1926, inventorier les documents, gérer les dossiers pouvant être éliminés.... l'archiviste itinérante propose une intervention de trente journées d'intervention,
- que pour l'exercice 2018, les frais d'intervention sont de 300 € par jour.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité moins une abstention (M ARNOLT – Procuration donnée à M BURGENTZLE),

- **DECIDE** la mise en place d'une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition d'une archiviste itinérante pour environ 10 jours
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

Les crédits sont prévus au budget primitif de l'année en cours

VIII. IMPUTATION BUDGETAIRE D'UNE FACTURE

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE d'imputer la facture éditée par la Sté Denis SOHLER de NOTHALTEN se montant à 902, -- € TTC au compte 21318, Opération 87 (Travaux chapelle du cimetière), de la section d'investissement du budget général,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

IX. COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Travaux au niveau de la station de traitement des eaux de Klingenthal

M. HAEGELI, Adjoint informe les élus que les travaux au niveau de la station de traitement des eaux de Klingenthal vont démarrer courant de la semaine prochaine
Une première réunion a eu lieu sur site le lundi 28 mai 2018, celle-ci portait sur la mise au point des travaux avec l'entreprise SCHREIBER désignée pour le gros œuvre.

- Travaux de réfection des peintures murales à la Chapelle du cimetière

Monsieur le Maire informe les élus que la réfection des peintures murales et du plafond de l'intérieur de la Chapelle du cimetière sont terminées. La réception des travaux a eu lieu. Le travail a été réalisé est vraiment remarquable.

- Orage dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2018

Monsieur le Maire informe les élus qu'une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée auprès des services de la Préfecture.

Monsieur le Maire a pris contact avec le bureau d'étude BEREST d'ILLKIRCH afin de trouver une solution pérenne afin d'éviter que certains riverains ne soient sinistrés.

- Route de Klingenthal - vitesse

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de mails reçus de riverains de la Rte de Klingenthal quant à la vitesse des automobilistes et des risques d'accidents au niveau de l'entrée du Carré Saint Léonard au 2 de la Route de Klingenthal.

Les voitures au niveau de l'entrée de la copropriété sont à une **vitesse excessive**, largement au-dessus des 50 km/h et cela dans les deux sens de circulation, aussi bien les voitures venant de Grendelbruch que du centre de Boersch ou de la route d'Ottrott

Monsieur le Maire rappelle que le panneau d'entrée de Ville sera déplacé en amont de 55 mètres.

Les élus proposent de demander à la police municipale de verbaliser les excès de vitesse et de mettre une information dans le journal.

- **Dates importantes**

JUIN 2018

- 18 Juin 2018 : 19 h : Réunion de la Commission d'Appel d'Offres
 20 h : Réunion du Conseil municipal
- 21 Juin 2018 : Fête de la musique
- 23 Juin 2018 : 8 h 30 – 14 h 30 à BOERSCH : Séminaire de la Communauté des
 Communes des Portes de Rosheim
- 30 Juin 2018 : la Boerschoise

JUILLET 2018

- 9 Juillet 2018 : 19 h 30 Réunion du Conseil municipal
- 13 Juillet 2018 : Fête Nationale – 21 h Discours de Monsieur le Maire
 Retraite aux Flambeaux – Bal des pompiers
 Distribution de brioches aux enfants

AOUT 2018

- 3 Août 2018 : Marché d'été des Commerçants de BOERSCH
- 18/19 Août 2018 : 42^{ème} Belle dimanche à CHATEL
- 27 Août 2018 : 19 h 30 : Réunion du Conseil municipal

21 Septembre 2018 : 17 h Visite du Conseil municipal d'OHLSBACH à OHLSBACH.